

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Travail et statut dans les ménages après 55 ans, l'exemple du Togo

Fofo AMÉTÉPÉ

Université Paris 10 – INED

Thérèse LOCOH

INED

Si les anthropologues se sont toujours attachés à analyser le rôle et le statut des « anciens » dans les sociétés patriarcales africaines, on dispose de peu de données statistiques sur les hommes et les femmes âgées. On sait que la plupart d'entre eux maintiennent une activité productive aussi longtemps qu'ils en ont la force, surtout en milieu rural et que c'est dans le cadre de la famille qu'ils sont pris en charge lorsque cela devient nécessaire. On sait aussi que les anciens sont, en principe, les détenteurs de pouvoir dans la plupart des groupes familiaux même si dans la réalité ils ne l'exercent pas toujours (Attias-Donfut et Rosenmayer, 1994). L'Afrique n'a pas encore connu le déclin de la fécondité et le bouleversement de la structure par âges qu'ont connus le sud-est asiatique ou l'Amérique latine (Locoh et Vandermeersch, 2006). L'évolution des structures par âge n'en est qu'à ses débuts et va se produire de façon assez progressive, compte-tenu du maintien d'une fécondité élevée en milieu rural et du rythme assez lent de l'amélioration de la santé qu'on peut prévoir, dans les années qui viennent. Les politiques de population élaborées par les pays africains ne se sont encore que très peu saisies de cette question du vieillissement démographique (Nzita, 2002). Il ne s'en produira pas moins inéluctablement comme partout et une meilleure connaissance des conditions de vie en famille et de l'activité productive des personnes âgées s'avère indispensable à la préparation de cet avenir proche des populations africaines (Aka, 1990 ; Locoh et Makdessi, 2000).

Dans la plupart des sociétés africaines, les personnes âgées poursuivent une activité productive tant qu'elles en sont capables et les taux d'activité après 60 ou 65 ans sont encore élevés, d'après les recensements dont on dispose. Le secteur agricole et le secteur informel se prêtent à cette flexibilité. Seuls les retraités de la fonction publique ou du secteur moderne, une petite minorité, prennent une retraite à âge fixe et bénéficient, théoriquement¹, d'une pension. L'Afrique du Sud est le seul pays où toutes les personnes âgées disposent d'une « pension sociale » (Noumbissi, 2002). Ces retraités, dans la conjoncture actuelle, sont souvent des soutiens de famille, car l'emploi des plus jeunes surtout en ville devient aléatoire. Néanmoins l'immense majorité des personnes âgées ne peuvent compter que sur leur propre activité ou sur leur prise en charge par leurs descendants, lorsqu'ils sont trop âgés. Jusqu'ici on s'est peu préoccupé du passage des anciens à l'inactivité, qui présente à la fois des aspects économiques et psychologiques. Les sociétés africaines leur confèrent un rôle de détenteurs de pouvoir alors qu'ils vont progressivement devenir des « dépendants » des générations plus jeunes, puisqu'ils ne seront plus des producteurs de richesses (à l'exception des retraités du secteur moderne). Il existe très peu de statistiques ou d'enquêtes pour analyser ce passage que seuls les anthropologues ont traité (Attias-Donfut, 1994 ; Okojie, 1988).

Au Togo une enquête menée en 2000 auprès de 2773 ménages permet de décrire la situation des personnes âgées puisque tous les adultes étaient éligibles à l'enquête, sans limite supérieure d'âge. On peut donc analyser quelle est l'interaction entre l'activité des personnes

¹ Car un certain nombre d'États accusent des retards drastiques dans le versement des retraites.

âgées et leur vie familiale, entre la poursuite d'activités productives et les conditions de vie des personnes âgées. Quel est leur statut dans le ménage ? Celui-ci dépend-il de leur maintien en activité ou seulement de leur âge et de leur sexe ? Qui sont les membres des ménages dont une personne âgée est responsable ? La présence d'autres adultes qui travaillent dans le ménage influe-t-elle sur le retrait d'activité des personnes âgées ? Autant de questions qui seront abordées dans cette communication.

Les données proviennent de l'Enquête sur la famille Togolaise (EFAMTO). Cette enquête a deux volets. Le premier volet ménage a recueilli, à partir du recensement des membres des ménages, leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques au moment de l'enquête. Il comporte les informations sur le lien de parenté avec le chef du ménage, l'âge, la résidence antérieure et actuelle, la situation matrimoniale, le statut d'activité, les caractéristiques de l'habitat, etc. Ce volet permet de connaître le statut familial des enquêtés ainsi que l'équipement du ménage habité. Un second volet d'enquête, administré à un sous-échantillon de 7860 personnes, a permis de recueillir des données sur la vie familiale, l'activité économique, la migration, l'historique des unions contractées, les solidarités familiales, les échanges entre parents, enfants, proches, membres plus distants de la famille, etc. Nous utilisons les informations concernant les 1291 personnes de 55 ans et plus.

Nous présentons d'abord quelques caractéristiques des personnes de 55 ans et plus (état matrimonial, statut familial, types de ménages habités) ainsi que les déterminants du statut familial (être chef de ménage ou non) de ces personnes. Les données permettent ensuite de construire un indicateur d'isolement, sur la base des biens ou aides reçus et envoyés par les enquêtés, ce qui donne une approche des relations qui sont tissées entre les personnes âgées et leur entourage. On en déduit les facteurs de risque d'exclusion de certaines catégories de personnes âgées. Enfin nous analyserons l'évolution des taux d'activité selon le sexe et l'âge ainsi que les facteurs, notamment familiaux, qui sont liés à la probabilité de rester en activité pour les personnes âgées.

1. Les « anciens » et leur vie familiale

1.1 Être en union : les hommes plus souvent que les femmes

Le mariage étant un statut quasi-obligatoire dans la société togolaise, les personnes âgées sont presque toujours mariées ou l'ont été. Du fait de la polygamie, de la différence d'âge entre époux, du remariage rapide des hommes et de l'espérance de vie plus élevée des femmes, les hommes sont pour la plupart en union, même lorsqu'ils sont très âgés (95% de notre sous-échantillon). Le veuvage concerne un très petit nombre d'hommes, et seulement les plus âgés (10% des plus de 80 ans). Par contre les femmes âgées connaissent plus fréquemment le divorce (7%) ou le veuvage (50% de l'échantillon). Pour elles l'âge est très discriminant. Leur probabilité d'être en union diminue avec l'âge. Au-delà de 60 ans, les veuves et les divorcées sont majoritaires. Et à partir de 70 ans, entre 65 et 80% des femmes sont veuves (figures 1 et 2).

Chez les hommes, il faut attendre 80 ans et plus avant que n'apparaisse de manière plus nette les veufs mais on ne peut pas dire l'âge influe sur la situation matrimoniale des hommes. La situation de marié est l'état qui prédomine chez les hommes de manière écrasante, quel que soit le groupe d'âge (figure 1). En revanche chez les femmes, l'âge est très discriminant. Les mêmes causes produisent pour elles des effets inverses des hommes. Mariées à des hommes plus âgés, assez souvent polygames, leur probabilité de veuvage après 55 ans croît assez vite.

FIGURE 1 : ÉTAT MATRIMONIAL DES ENQUÊTÉS PAR SEXE

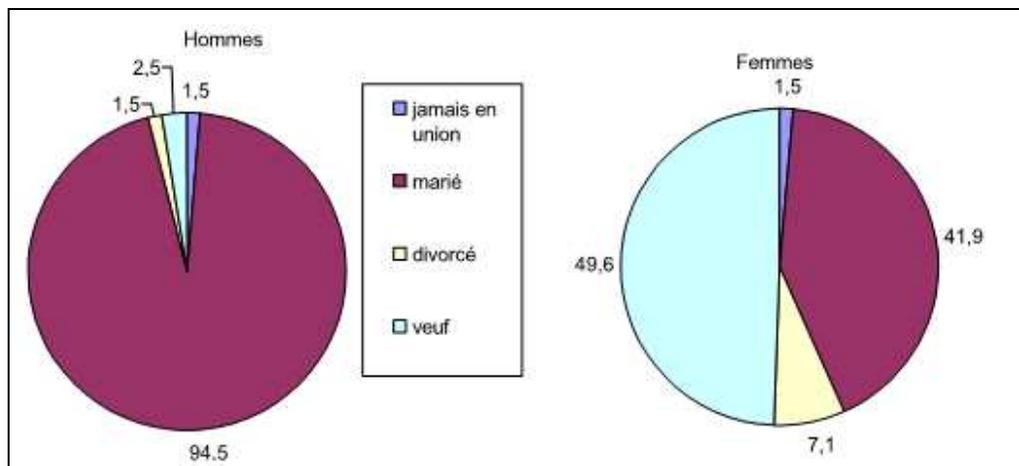
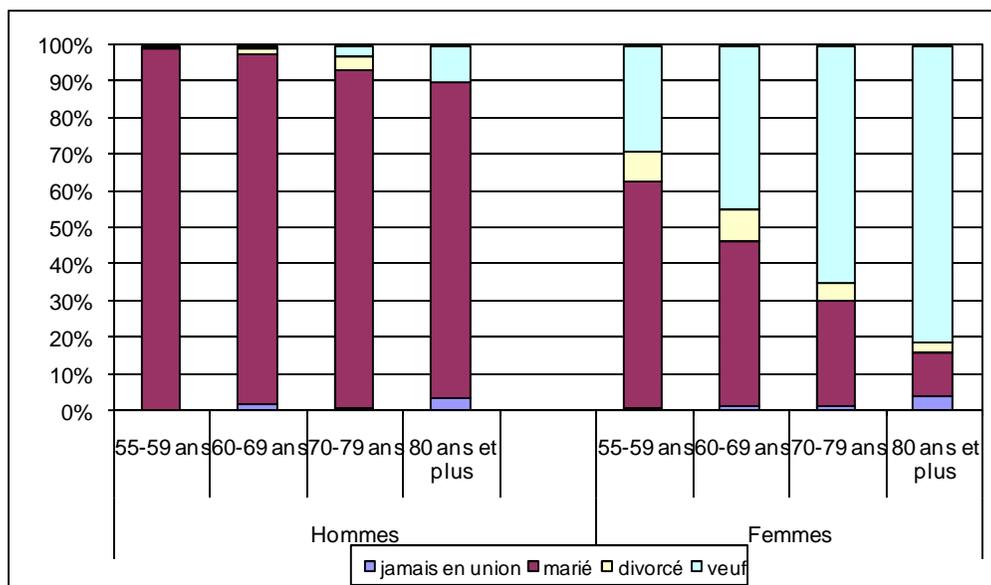


FIGURE 2 : ÉTAT MATRIMONIAL SELON LE GROUPE D'ÂGES PAR SEXE



1.2 Où vivent les « anciens » ? Statut familial et typologie des ménages

Savoir quelle est la place des personnes âgées dans leur ménage de résidence et le lien de parenté avec le chef de ménage, si elles ne le sont pas, n'est possible que dans quelques enquêtes, dont celle du Togo. Le statut familial des personnes âgées varie selon le sexe et l'âge. Ainsi les femmes sont ordinairement moins nombreuses à être chefs de ménage. Pourtant en ville, c'est le cas de 50% des femmes de 55 ans et plus (tableau 1). Les hommes, surtout aux âges élevés, ont de fortes chances d'être déclarés comme les responsables d'un ménage, 94% en ville et 91% en milieu rural (contre 33% des femmes) sont dans ce cas. L'âge augmente la probabilité d'être chef de ménage ou tout au moins de se déclarer comme tel lors de l'enquête.

En ville, 21% des femmes de 25-54 ans et 11% en milieu rural sont chefs de ménages. Au même âge, c'est le statut de 79% des hommes vivant en ville et 76% des ruraux. Quand on est un jeune homme (dans la trentaine), la probabilité d'être encore le dépendant d'un autre chef de ménage (père, frère ou autre personne) n'est pas négligeable. Plus un homme est âgé plus il a de chances de détenir un statut d'autorité, qui peut ne pas être lié à un réel pouvoir économique.

TABLEAU 1 : STATUT FAMILIAL DANS LE MÉNAGE PARMI LES 25-54 ANS ET LES 55 ANS ET PLUS

	25-54 ans		55 ans et plus	
	Hommes	femmes	Hommes	femmes
Urbain				
Chef de ménage	78,6	20,6	94,1	48,5
Épouse/époux	0,0	61,2	0,0	29
Autre membre du ménage	21,4	18,2	5,9	22,5
Total	100	100	100	100
Effectifs	481	724	135	200
Rural				
Chef de ménage	76,5	11,1	90,8	33,4
Épouse/époux	0,0	71,4	0,0	33,4
Autre membre du ménage	23,6	17,5	9,2	33,2
Total	100	100	100	100
Effectifs	998	1341	468	488
Enquête EFAMTO (2000)				

La catégorie « autres membres du ménage », ou « dépendants », ni chefs de ménage ni épouse d'un chef de ménage, regroupe une certain nombre de personnes entre 25 et 54 ans (environ 20%, un peu plus d'hommes que de femmes). Par contre parmi les plus âgés, les hommes sont moins de 10% dans ce cas (6% en milieu urbain et 9% en milieu rural) alors qu'une femme sur cinq en milieu urbain et une femme sur trois en milieu rural est dans cette situation.

On peut aussi s'intéresser, non plus aux situations individuelles dans les ménages mais au type de ménages que dirigent les personnes âgées, en les comparant aux chefs de ménage adultes (25-54 ans) Parmi les chefs de ménages de 55 ans et plus, on observe des différences entre hommes et femmes quant aux catégories de ménages qu'ils dirigent (tableau 2). Les femmes sont à la tête des ménages monoparentaux, c'est-à-dire avec un noyau familial (65%), situation rarissime (3%) chez les hommes. Il en va ainsi plus souvent encore pour les femmes plus jeunes (25-54 ans), où seules 2% déclarent diriger un ménage avec un mari présent et près de 80% de celles qui se déclarent chefs de ménage sont responsable d'un ménage monoparental. Les femmes adultes sont plus souvent à la tête d'un ménage « non parental » (31%) que les femmes âgées (17%).

Les hommes, puisqu'ils sont presque toujours en union, sont à la tête des ménages monogames (59%) et polygames (38%). La principale différence entre chefs de ménage adultes et âgés se situe au niveau de la proportion des chefs des ménages polygames. Elle est de 23% chez le 25-54 ans et de 38% chez les plus âgés. Effet d'âge ou effet de générations ? On ne peut trancher avec ces données sommaires.

Enfin soulignons que les personnes isolées sont en très petit nombre et exclusivement des femmes vivant en milieu rural (4,9%). On peut s'étonner que les citadines ne connaissent pas

cette situation. Peut-être ont-elles plus de possibilité d'avoir une domestique ou une jeune parente que certaines femmes démunies du milieu rural ? Situation qui est d'ailleurs peu fréquente également dans le groupe des femmes (3%) et des hommes (1%) de 25-54 ans (tableau 2).

TABLEAU 2. TYPOLOGIE DES MÉNAGES SELON LE SEXE ET LE MILIEU, CHEFS DE MÉNAGE DE 55 ANS ET PLUS

Type de ménage	Chefs de ménage de 55 ans et plus						Chefs de ménage de 25-54 ans					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.	Urbain	Rural	Ens.
Monoparental	7,1	1,9	3,1	69,1	63,8	65,8	6,2	3,7	4,5	80,7	77,0	78,6
Monogame	63,8	57,7	59,0	-	-	-	75,6	65,2	68,5	2,2	1,4	1,7
Polygame	29,1	40,2	37,7	-	-	-	13,6	27,9	23,4			
Chef de ménage et un autre membre	0,0	0,2	0,2	30,9	31,3	31,1	2,9	2,4	2,5	15,5	18,3	17,1
Isolé	-	-	-	0,0	4,9	3,1	1,7	0,9	1,1	1,7	3,4	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	127	425	552	97	163	260	595	1299	1894	233	295	528
Enquête EFAMTO (2000)												

Afin d'évaluer l'effet respectif de chaque facteur agissant sur la probabilité d'être chef de ménage, un modèle logistique a été élaboré pour l'ensemble des enquêtés et pour chaque sexe séparément. Les variables explicatives sont : l'âge au moment de l'enquête, le sexe, le milieu de résidence, l'exercice d'une activité, le nombre d'enfants en vie, la taille du ménage, le nombre d'adultes (l'enquêté exclu) actifs dans le ménage et la situation matrimoniale de l'enquêté. À partir des résultats des tableaux ci dessus on sait que les hommes ont plus de chances d'être chefs de ménage que les femmes. Les femmes qui sont chefs de ménages dirigent des ménages de petite taille et ce sont très souvent des femmes veuves ou divorcées. On peut aussi penser que les chances d'être chef de ménage augmentent avec l'âge.

Le premier modèle du tableau 3 (ensemble) confirme, sans surprise, que les femmes ont une probabilité beaucoup plus faible d'être chefs de ménage, que cette probabilité est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (où on trouve plus fréquemment des ménages familiaux étendus, regroupant des dépendants autour d'un noyau familial central) qu'on est plus souvent, parmi les personnes âgées, chef de ménage en ville qu'en milieu rural. L'exercice d'une activité est en relation positive avec le fait d'être à la tête d'un ménage, ce qui s'explique là aussi aisément. Les personnes qui n'ont plus d'activité productive risquent plus d'être considérées ou de se considérer comme des dépendants (notamment les hommes très âgés qui, d'une façon générale ont le statut de « chef » tant qu'ils ont une certaine activité). On verra plus loin comment évolue la probabilité d'être actif (figures 3 et 4 et tableau 11).

Mais en fait ce sont les modèles construits séparément pour hommes et femmes qu'il faut observer car les effets des variables jouent souvent à front renversé, et il ne faut pas oublier que très peu d'hommes ne sont pas chefs de ménage, ce qui diminue de beaucoup, pour eux, l'intérêt de l'analyse de la variable dépendante. En ce qui concerne l'âge, l'effet est inverse pour les hommes et les femmes. Celles-ci ont une probabilité plus élevée de l'être si elles sont moins âgées. C'est surtout pour les femmes aussi que le milieu urbain augmente l'occurrence du statut de chef de ménage, là encore un résultat qui ne contredit pas les simples tableaux croisés. Plus intéressant, l'effet de deux variables « familiales » sur la variable dépendante. Le nombre d'enfants vivants n'a pas d'influence sur le fait pour une femme d'être chef de ménage, à l'inverse des hommes. Par contre plus le nombre d'adultes actifs dans le ménage est important plus diminue la probabilité pour une femme d'en être le chef, alors que pour les

hommes l'influence de cette variable est très peu significative (cela tient à la grande généralité du statut de chef de ménage pour un homme âgé). Enfin effet fortement opposé encore entre hommes et femmes, de l'état matrimonial. Être hors union augmente la probabilité des femmes d'être chef de ménage et diminue drastiquement celle des hommes.

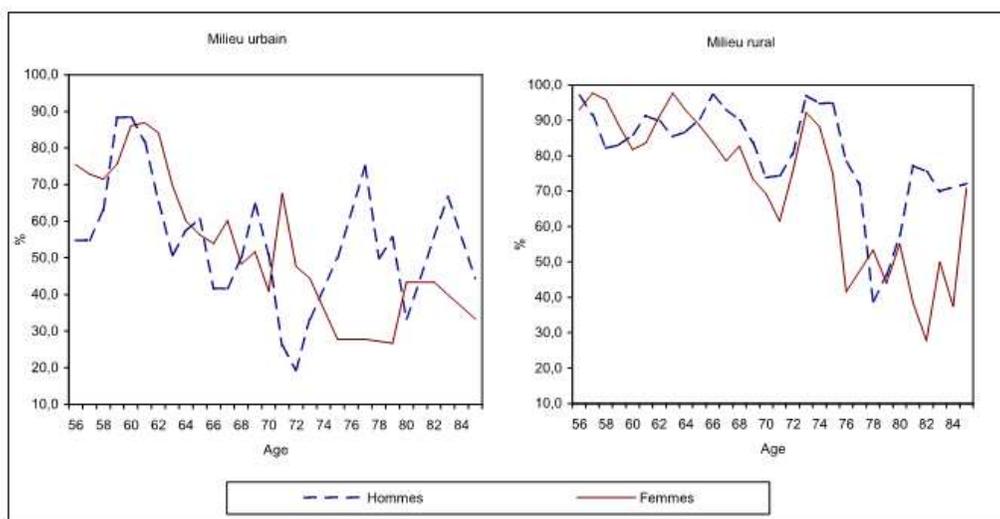
TABLEAU 3 : RAPPORT DE RISQUES D'ÊTRE CHEF DE MÉNAGE À 55 ANS ET PLUS.

Caractéristiques sociodémographiques	Ensemble	Hommes	Femmes
<i>Âge</i>			
55-59 ans (réf.)			
60-69 ans	1,628*	1,122	2,187*
70-79 ans	0,993	1,171	0,916
80 ans et plus	1,226	6,376**	0,942
<i>Sexe</i>			
Homme (réf.)			
Femme	0,011***		
<i>Milieu de résidence</i>			
Rural (ref.)			
Lomé	4,67***	6,647*	5,589***
Autres villes	2,259***	2,156	2,626***
<i>Exercice d'une activité</i>			
Non (réf.)			
Oui	2,606***	4,736***	2,271**
<i>Nombre d'enfants vivants</i>			
0-3 enfants	0,879	0,465	0,884
4-6 enfants (réf.)			
7-10 enfants	1,007	0,972	0,786
Plus de 10 enfants	7,629***	6,014***	1,074
<i>Nombre d'adultes actifs dans le ménage</i>			
1-2 adultes	5,849***	1,048	8,481***
3-4 adultes	0,492**	0,561	0,421***
5-9 adultes (réf.)			
10 adultes et +	0,309***	0,267*	0,208***
<i>Taille du ménage</i>			
Moins de 5 personnes	2,340***	2,231	2,310**
5-9 personnes (réf.)			
10-15 personnes	0,702	1,163	0,601
16 personnes et plus	0,392**	0,472	0,385
<i>Statut matrimonial</i>			
En union (réf.)			
Hors union	7,156***	0,065***	18,423***
Nombre d'observations	1281	603	678
LR chi2(29)	769,3	88,1	359,53
Log likelihood	460,01715	130,70364	268,64652
*(p<0,05), ** (p<0,01), *** (p<0,001)			

2. Le passage progressif de l'activité à l'inactivité

Les études sur l'activité des personnes âgées sont nombreuses dans les pays du Nord où le vieillissement démographique est important et entraîne une nouvelle donne dans la répartition entre actifs et inactifs. En revanche dans les pays en développement et africains en particulier, l'activité des personnes âgées est jusqu'à maintenant peu traitée (Adamchak, 1988). Elle se pose en termes différents. Les personnes âgées au Togo ne quittent que progressivement le marché du travail comme le montre l'allure des courbes des figures 3 et 4. La baisse des taux d'activité est irrégulière, ce qui tient en partie aux imperfections de nos données. D'une part les effectifs par âge ne sont pas très élevés, d'autre part l'âge est celui qui est déclaré par les enquêtés, dont la plupart n'ont pas une connaissance précise de leur date de naissance, faute d'état civil généralisé au Togo. Nous avons utilisé une moyenne mobile sur trois ans pour atténuer un peu ces effets.

FIGURE 3 : TAUX D'ACTIVITÉ DES PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS PAR SEXE ET ÂGE, MILIEU RURAL ET URBAIN



Ce qui frappe dans ces quatre courbes (figure 3) c'est l'absence de césure franche entre activité et inactivité. Elles manifestent une tendance progressive à la baisse, plus nette pour les femmes que pour les hommes. Il est difficile de dire si cela traduit la réalité d'une activité de type professionnel ou plutôt la perception qu'ont les personnes, notamment les hommes, d'être actifs, même s'ils n'ont plus que des activités symboliques (petit commerce à la porte de la maison pour les femmes, contribution occasionnelle à un travail des champs pour les hommes...). En ville on distingue un pic de déclaration aux alentours de 60 ans et un creux (masculin vers 70 ans) qui semble indiquer que des effets de seuil d'âge commencent à jouer un rôle dans le maintien en activité ou, tout au moins, dans sa déclaration. Il reste que près d'un citadin sur deux se déclare actif jusqu'aux alentours de 80 ans. Les femmes manifestent une baisse plus nette, avec encore 60 % d'actives à 65 ans, les taux d'activité ne deviennent faibles qu'aux environs de 75 ans (autour de 30 %).

En milieu rural, l'activité est générale chez les hommes comme chez les femmes jusqu'à 70-71 ans, ce qui correspond à la réalité de l'activité productive dans les villages. Chacun fait sa part du travail agricole, et les personnes âgées exercent un vrai travail productif, si possible en remplissant des tâches adaptées à leur condition physique. Il y a aussi des personnes qui travaillaient en ville et à la retraite sont parties aux villages mener des activités agricoles. Les

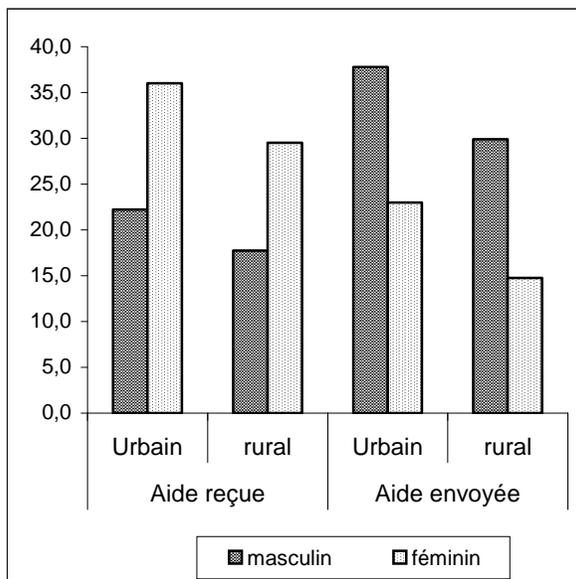
femmes des villages sont plus actives que les citadins (hommes et femmes) et ont des taux d'activité proches de ceux des hommes du milieu rural. C'est chez ces derniers que le maintien des personnes âgées dans le monde du travail est plus important.

Nous avons construit trois modèles (ensemble de la population des plus de 55 ans puis hommes et femmes séparément) pour évaluer la probabilité du maintien en activité en fonction de différentes caractéristiques du ménage de résidence. Il est présenté dans le tableau 11 (p. 16).

3. Insertion dans des réseaux d'échange ou isolement ?

Peu de données sont disponibles pour apprécier les modes de vie des personnes âgées en Afrique. Quelques enquêtes se sont attachées à poser des questions aux personnes âgées sur les transferts dont elles pouvaient bénéficier sur une période donnée. C'est le cas de l'enquête menée à Montezo en Côte d'Ivoire en 2000 (Vandermeersch, 2002). Dans l'enquête togolaise on s'est intéressé non seulement aux prestations reçues mais aussi à celles que les plus âgés adressent à d'autres personnes, donc aux échanges de prestations, en nature ou en numéraire, échanges qui manifestent concrètement les réseaux de solidarité à l'intérieur des familles mais aussi, éventuellement hors du cadre familial. Ces questions sont évidemment délicates à poser et on a choisi de se limiter à la nature des aides reçues ou envoyées ainsi qu'aux personnes impliquées dans ces échanges. Aucune quantification en équivalent monétaire n'a pu être faite. C'est la limite d'une telle investigation. Néanmoins les données recueillies reflètent la nature des liens qui sont tissés entre un individu et ses proches. Pour les personnes âgées, de telles indications sont précieuses, en dépit de leur caractère approximatif. Elles permettent de passer au crible de critères objectifs les stéréotypes du soutien exemplaire des familles africaines aux personnes âgées. On sait par des études qualitatives que les solidarités familiales sont mises au défi par la sévérité de la crise économique, notamment au Togo et que toutes les personnes âgées ne bénéficient pas du même soutien de la part des leurs. Bien plus certains d'entre eux (les retraités du secteur formel) continuent à soutenir les plus jeunes plus qu'ils n'en reçoivent du soutien.

FIGURE 4 : PROPORTION D'ENQUÊTÉS QUI ONT REÇU DE L'AIDE ET QUI EN ONT ENVOYÉ SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

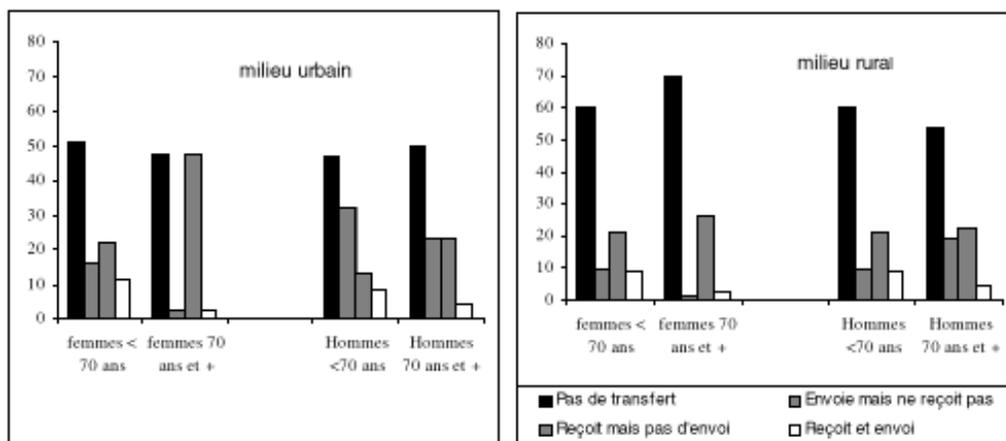


Le quart des enquêtés ont déclaré avoir reçu de l'aide au cours des 12 derniers mois avant l'enquête, les femmes (31%) plus que les hommes (18%), et les citadins (31%) plus que les ruraux (24%) (Figure 5). Parallèlement, près du quart des enquêtés ont aussi envoyé des biens et là encore, les hommes (32%) plus que les femmes (17%) et les citadins (29%) plus que les ruraux (22%). Les hommes sont plus dans le don que dans le recevoir et les femmes inversement dans le recevoir plus que dans le don (figure 4).

TABLEAU 4. PERSONNES DE 55 ANS ET PLUS SELON LA NATURE DES TRANSFERTS (%), SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE. MILIEU URBAIN ET RURAL

Milieu	Moins de 70 ans			70 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Pas de transfert	46,8	51,2	49,5	50,0	47,4	48,4
Envoie mais ne reçoit pas	32,1	16,1	22,5	23,1	2,6	10,9
Reçoit mais pas d'envoi	12,8	21,6	18,1	23,1	47,4	37,5
Reçoit et envoi	8,3	11,1	9,9	3,9	2,6	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	109	162	271	26	38	64
Rural						
Pas de transfert	58,4	60,3	59,4	53,5	70,0	61,8
Envoie mais ne reçoit pas	27,4	9,8	18,4	19,4	1,5	10,4
Reçoit mais pas d'envoi	9,4	21,0	15,3	22,5	26,2	24,3
Reçoit et envoi	4,7	8,9	6,9	4,7	2,3	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	339	358	697	129	130	259

FIGURE 5 : TRANSFERTS DE BIENS ET SERVICES SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES, MILIEU URBAIN ET MILIEU RURAL



Si on compare les deux grands groupes d'âge, avant et après 70 ans, on voit nettement diminuer aux grands âges la proportion des anciens qui sont pourvoyeurs d'aide et augmenter ceux qui sont seulement bénéficiaires, ce qui n'a rien de surprenant. La majorité des enquêtés déclarent ne recevoir ni envoyer des biens et services. Cette proportion est plus élevée pour les ruraux que pour les citadins (4 et figure 6). Ce sont les femmes les plus âgées (70 ans et plus)

du milieu rural qui sont le plus souvent dans ce cas (70%). Les femmes reçoivent plus souvent qu'elles n'envoient et ce sont les citadines les plus âgées qui sont les plus nombreuses à recevoir des biens sans être aussi pourvoyeuses de biens (47%, deux fois plus que les femmes du milieu rural au même âge, et deux fois plus que les hommes des villes). Les hommes, conformément à leur statut de « chefs de famille » sont plus impliqués que les femmes dans les transferts vers d'autres personnes ou dans des échanges (donne et reçoit), mais les citadins le sont plus souvent que les ruraux. La ville diversifie les possibilités d'échanges ou de dons et facilite aussi les déplacements, propices à des transferts, monétaires ou en nature.

Les aides reçues par les « anciens »

Les aides reçues sont essentiellement monétaires (trois quart des aides reçues par des citadins et un peu moins de 60% des aides reçues par les ruraux, voir tableau 5). Les produits alimentaires suivent le monétaire et plus en zone rurale qu'en ville.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS DE 55 ANS ET PLUS SELON LA NATURE DE L'AIDE REÇUE

	Nature des aides reçues								Effectif
	Argent	Aide familiale	Produits alimentaires	Habillement	Médicament	Parcelle	Autre	Total	
Urbain									
Masculin	73,3	10,0	16,7	0,0	0,0			100,0	30
Féminin	77,8	2,8	13,9	2,8	2,8			100,0	72
Ensemble	76,5	4,9	14,7	2,0	2,0			100,0	102
Rural									
Masculin	53,0	3,6	24,1	13,3	0,0	3,6	2,4	100,0	83
Féminin	59,0	2,1	30,6	6,3	0,7	0,7	0,7	100,0	144
Ensemble	56,8	2,6	28,2	8,8	0,4	1,8	1,3	100,0	227

Enquête EFAMTO (2000)

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS DE 55 ANS ET PLUS SELON LA PROVENANCE DE L'AIDE REÇUE

	Provenance des aides reçues					Total	Effectif
	Ascendant	Descendant	Collatéraux	Belle-famille	Autres parents		
Urbain							
masculin	0,0	73,3	23,3	3,3	0,0	100,0	30
féminin	4,2	72,2	20,8	0,0	2,8	100,0	72
Ensemble	2,9	72,6	21,6	1,0	2,0	100,0	102
Rural							
masculin	0,0	66,3	26,5	0,0	7,2	100,0	83
féminin	0,0	73,6	20,1	3,5	2,8	100,0	144
Ensemble	0,0	70,9	22,5	2,2	4,4	100,0	227

Enquête EFAMTO (2000)

Par contre l'aide reçue en médicaments, quel que soit le milieu est très faible. En milieu urbain seules les femmes ont déclaré en avoir reçu et cela ne représente que 2% des aides reçues. Parmi ceux qui déclarent avoir reçu de l'aide, la plupart (un peu plus de 70%) disent qu'elle est venue de leurs enfants (tableau 6). Les femmes en bénéficient plus que les hommes, seulement en milieu rural. Mais les enfants ne sont pas les seuls pourvoyeurs d'aide. Les

collatéraux sont cités par 20% environ des enquêtés, aussi bien en ville qu'à la campagne. D'autres parents aident aussi de même que la belle-famille voire les ascendants pour ce qui est de citadins.

Les aides accordées par les anciens

La nature des biens envoyés est liée au milieu de résidence. Les enquêtés qui vivent en ville envoient de l'argent (61% des hommes mais seulement 22% de femmes) contre moins de 20% des ruraux (tableau 7). Ces derniers, comme on pouvait s'y attendre, envoient essentiellement des produits alimentaires (75% des aides fournies sont alimentaires). L'envoi de vêtements est la deuxième forme d'aide des citadins, en fréquence (44%). Ils sont plus proches des marchés et des boutiques de biens manufacturés et, selon une répartition de genre bien prévisible, 27% des aides sont accordées par des hommes et 63% par des femmes).

TABLEAU 7. RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS DE 55 ANS ET PLUS
SELON LA NATURE DE L'AIDE ENVOYÉE

	Natures des aides envoyées						Total	Effectif
	Argent	Aide familiale	Produits alimentaires	Habillement	Médicament	Autre		
Urbain								
Masculin	60,8	3,9	3,9	27,5	3,9	2,0	100,0	51
Féminin	21,7	2,2	2,2	63,0	10,9	2,2	100,0	46
Ensemble	42,3	3,1	3,1	44,3	7,2	2,1	100,0	97
Rural								
Masculin	19,3	4,3	73,6	2,1	0,0	0,7	100,0	140
Féminin	13,9	4,2	77,8	2,8	1,4	0,0	100,0	72
Ensemble	17,5	4,3	75,0	2,4	0,5	0,5	100,0	212
Enquête EFAMTO (2000)								

Si les descendants sont cités comme les principaux pourvoyeurs d'aide (voir tableau 6), ils ne sont pas, en retour, les principaux bénéficiaires des aides procurées par les « anciens » (tableau 8). Ceux-ci, selon la norme toujours en vigueur de la remontée des prestations vers les plus âgés, donnent eux aussi à leurs ascendants, lorsqu'ils sont encore en vie (Un quart des bénéficiaires d'aides des citadins et 15% des aides qui proviennent des ruraux). En milieu rural un tiers des enquêtés déclarent envoyer de l'aide à des descendants, ce n'est le cas que pour 17% des citadins. Les collatéraux sont aussi bien représentés parmi les destinataires d'aides des personnes âgées. Environ une aide déclarée sur deux est destinée à un proche, frère, sœur, cousin, etc. Les belles-familles ne reçoivent que la portion congrue des aides, mais d'autres parents sont aussi des bénéficiaires occasionnels (environ 10% des aides). En milieu urbain les destinataires varient peu selon le sexe du donateur d'aide mais en milieu rural les femmes destinent préférentiellement leur aide à leurs enfants et les hommes aux collatéraux. L'échange entre mère et enfant est privilégié dans les aides envoyées comme dans celles qui sont reçues par les personnes âgées de notre échantillon.

TABLEAU 8 : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS DE 55 ANS ET PLUS SELON LE DESTINATAIRE DE L'AIDE ENVOYÉE

	Destination des aides envoyées						Total	Effectif
	Ascendant	Descendant	Collatéraux	Belle-famille	Autres parents			
Urbain								
Masculin	21,6	17,7	47,1	3,9	9,8	100,0	51	
Féminin	28,3	15,2	43,5	0,0	13,0	100,0	46	
Ensemble	24,7	16,5	45,4	2,1	11,3	100,0	97	
Rural								
Masculin	12,1	24,3	49,3	6,4	7,9	100,0	140	
Féminin	19,4	44,4	25,0	2,8	8,3	100,0	72	
Ensemble	14,6	31,1	41,0	5,2	8,0	100,0	212	

Enquête EFAMTO (2000)

Construction d'un indicateur d'isolement

Nos variables restent qualitatives et les aides reçues ou envoyées sont de nature diverse, dont nous ne pouvons quantifier l'importance mais elles expriment une certaine insertion des personnes âgées dans des réseaux de don et contre don. Dans une certaine mesure on peut approcher ainsi le degré d'insertion ou d'isolement des personnes âgées. Nous avons donc tenté de construire un indicateur d'isolement en associant la réception et l'envoi d'aides, qu'elle qu'en soit la nature, avec un indicateur d'équipement du ménage. En effet les envois et réceptions d'aide n'ont pas la même signification en termes d'insertion si la personne âgée est démunie et si elle est aisée. Nous avons considéré comme « démunies » les personnes qui vivaient dans un ménage possédant au plus un seul des trois équipements principaux d'un logement (eau, électricité et toilettes). Les autres ont été considérées comme « non démunies ».

1. L'individu ne reçoit pas d'aide et n'envoie non plus d'aide et est classé dans la catégorie « démunie » (possède au plus un équipement) ;
2. l'individu ne reçoit pas d'aide et n'envoie non plus et appartient à la catégorie « moins démunie » (possède au moins deux équipements) ;
3. L'individu envoie de l'aide mais n'en reçoit pas ;
4. L'individu reçoit de l'aide mais n'envoie pas,
5. L'individu reçoit et envoie de l'aide.

Première surprise, si l'on se réfère au discours dominant sur l'ampleur de la prise en charge des personnes âgées dans les familles africaines (Locoh, 1994 ; 2005), 57% des enquêtés déclarent ne pas être concernés par des transferts (tableau 9), les femmes (59%) un peu plus souvent que les hommes (55%) (différence non significative statistiquement). Les habitants des villages (60%) sont plus exclus des transferts que les citadins (40%). Les hommes (26%) et les citadins (20%) sont plus nombreux à envoyer et ne rien recevoir. En revanche les femmes reçoivent (24%) plus souvent qu'elles n'envoient (9%).

TABLEAU 9 : RÉPARTITION DES ENQUÊTÉS DE 55 ANS ET PLUS SELON L'INDICATEUR D'ISOLEMENT

Indicateur d'isolement	Sexe de l'enquêté		Milieu de résidence de l'enquêté		Total
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	
Pas de transfert (démuni)	35,8	40,4	33,7	39,9	38,3
Pas de transfert (plutôt aisé)	19,1	18,9	15,5	20,2	19,0
Envoie mais ne reçoit pas d'aide	26,4	9,3	20,3	16,2	17,3
Reçoit mais n'envoie pas d'aide	13,4	23,6	21,8	17,8	18,8
Reçoit et envoie de l'aide	5,3	7,9	8,7	6,0	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	603	688	335	956	1291

Enquête EFAMTO (2000)

Nous avons choisi de nous intéresser à la probabilité pour une personne âgée d'être à la fois dans la catégorie démunie et n'être impliquée dans aucun échange d'aide (elle n'en reçoit ni n'en envoie), essayant ainsi de définir un risque d'être dans une situation de vulnérabilité particulière². Les « démunis » ici sont ceux qui ont au plus un équipement dans le ménage.

Pour l'ensemble des enquêtés, l'âge n'a aucune influence sur les risques d'être à la fois dans les plus démunis et exclu des échanges (tableau 10), catégorie que nous appellerons dans ce qui suit « les plus vulnérables ». En revanche, les femmes ont moins de risque d'être dans cette situation que les hommes.

Les modèles établis pour chaque sexe séparément ne donnent que peu de résultats significatifs, ce qui peut surprendre puisque nous avons inclus dans les variables explicatives des variables relatives à la vie en famille (nombre d'enfants vivants, nombre de personnes dans le ménage, nombre d'actifs du ménage, statut matrimonial...). La variable la plus discriminante est celle du statut de la personne âgée dans le ménage. Les « dépendants » sont plus souvent à risque d'entrer dans la catégorie vulnérable telle que nous l'avons définie, ce qui est plausible puisqu'ils sont souvent dans une situation précaire dans le ménage. Toutefois, on peut considérer le fait d'être « hébergé » dans un ménage comme une forme implicite d'aide reçue (mais non déclarée par les personnes concernées). Plus surprenante est la plus forte probabilité d'être dans cette catégorie pour les « épouses d'un chef de ménage ». Peut-être cela traduit-il le fait que les aides apportées le sont au chef de famille et que les épouses ont moins souvent la possibilité, dans cette tranche d'âge, d'envoyer des aides à autrui.

Autre résultat assez surprenant, c'est que le fait de déclarer une activité accroît le risque d'être dans la catégorie des plus vulnérables, mais pour les hommes seulement. On peut trouver une explication à cette situation. D'abord c'est parce que ces personnes travaillent qu'elles ne reçoivent pas d'aide. Ensuite, elles ne tirent pas assez de ressources de ce travail pour envoyer des aides et aussi pour avoir un logement au moins sommairement équipé. Il y a un grand nombre de personnes dans cette situation, qui du fait qu'elles travaillent ne reçoivent plus d'aide de parents mais dont les revenus sont tellement faibles qu'elles se retrouvent dans la misère.

² Ceux qui sont moins démunis peuvent ne pas être inclus dans un système d'échanges parce qu'ils n'en ont pas besoin.

TABLEAU 10 : RAPPORT DE RISQUES D'ÊTRE DÉMUNI ET EXCLU DES TRANSFERTS

Caractéristiques sociodémographiques	Ensemble	Hommes	Femmes
<i>Âge</i>			
55-59 ans (réf.)			
60-69 ans	1,062	0,822	1,287
70-79 ans	1,253	0,961	1,562
80 ans et +	0,836	0,635	1,032
<i>Sexe</i>			
Homme (réf.)			
Femme	0,822		
<i>Milieu de résidence</i>			
Rural (réf.)			
Lomé	0,918	1,081	0,870
Autres villes	0,825	0,986	0,753
<i>Exercice d'une activité</i>			
Non (réf.)			
Oui	1,462*	2,012**	1,273
<i>Nombre d'enfants vivants</i>			
0-3 enfants	1,034	0,907	1,045
4-6 enfants (réf.)			
Plus de 7 enfants	0,945	0,885	1,006
<i>Nombre d'autres adultes actifs dans le ménage</i>			
Pas adultes	0,782	0,764	0,743
1-2 adultes (réf.)			
3-4 adultes	0,925	0,821	1,035
5 adultes et +	1,040	0,834	1,398
<i>Taille du ménage</i>			
Moins de 5 personnes	0,741	0,396*	1,058
5-9 personnes (réf.)			
10 personnes et plus	0,819	0,742	0,822
<i>Statut matrimonial</i>			
En union (réf.)			
Hors union	1,354	2,332*	1,158
<i>Statut familial</i>			
Chef du ménage (réf.)			
Épouse/époux du chef de ménage	1,229		1,228
Autre membre	2,693***	1,640	3,123***
Nombre d'observations	1281	603	678
LR chi2(29)	66,67	27,44	53,86
Log likelihood	819,84058	379,66379	431,24767
*(p<0,05), ** (p<0,01), *** (p<0,001)			

En fait il semble que les aides reçues et envoyées, enregistrées à l'enquête donnent une information ambivalente de l'éventuelle « exclusion ». Nous avons tenté d'y pallier en la combinant avec un indicateur d'équipement du logement. Mais le fait qu'on ait considéré toute

aide même très symbolique comme un signe de non exclusion peut avoir obscurci la signification de notre définition de l'exclusion, ce qui peut expliquer que peu des variables explicatives aient un pouvoir discriminant.

Autre hypothèse, bien que les échanges de prestations entre générations, monétaires et en nature, soient culturellement valorisés dans la société togolaise, il est possible qu'ils soient déterminés plus par des rapports entre les individus (qualité de la relation ou force des coercitions familiales) que par des facteurs collectifs, susceptibles d'apparaître dans le type d'analyse que nous avons mené.

4. La probabilité d'être actif à partir de 55 ans

Il est intéressant de voir quels sont les facteurs qui accroissent ou réduisent la probabilité d'être actif à cette période de la vie car de nombreuses personnes se déclarent encore actives.

Un modèle pour l'ensemble des enquêtés a été construit pour cerner les principaux déterminants de l'exercice d'une activité à un âge avancé et identifier l'effet du sexe. Puis deux modèles par sexe sont présentés. Nous avons considéré comme variables explicatives à la fois des caractéristiques individuelles (âge, milieu de résidence, statut dans le ménage) et des variables de type familial, (nombre d'enfants en vie et nombre de personnes dans le ménage) ainsi que l'indicateur d'isolement que nous avons construit à partir des déclarations de transferts par les enquêtés. Premier résultat qui va dans le sens attendu, il n'y a pas de différence de probabilité d'être actif entre les hommes et les femmes, ce qui confirme les résultats obtenus avec les simples taux d'activité (voir figures 3 et 4) et confirme la capacité des femmes à générer des revenus ou à contribuer à la production de produits vivriers dans la société togolaise.

Le risque de travailler diminue fortement quand on avance dans l'âge, ce qui n'a rien d'étonnant. Ce sont les ruraux qui prolongent le plus une activité productive. Le risque est diminué de moitié pour les citadins des villes secondaires et plus encore (87%) pour les habitants de Lomé. Il est plus facile de travailler en milieu rural qu'en villes à des âges avancés car il s'agit essentiellement des activités agricoles et il est assez aisé de disposer des parcelles. Parfois des personnes qui vivaient en villes retournent aux villages travailler dans les champs après leur retraite.

Les modèles établis pour chaque sexe sont plus éclairants. Chez les hommes, on remarque l'effet de l'âge mais seulement parmi les plus âgés qui ont entre 65% et 80% de risques de moins de travailler. Chez les femmes, cet effet est plus prononcé et celles qui atteignent 60 ans ont moins de risque de travailler que les plus jeunes (55-59 ans). Les hommes vivant à Lomé ont 90% de chances de moins de travailler que les ruraux et ce risque est diminué des deux tiers parmi les hommes des autres villes. Cette différence apparaît chez les femmes résidant à Lomé dont le risque est réduit de plus des trois quarts.

Le nombre d'enfants en vie, semble n'avoir d'effet que sur le risque d'être encore active après 55 ans des femmes, il en va ainsi du nombre d'actifs dans le ménage. La taille du ménage a des effets sur l'exercice d'une activité par les femmes. Le risque d'être active est accru pour les femmes lorsque le ménage est inférieur à 5 personnes. On peut penser que dans ces ménages de taille réduite bon nombre de femmes sont en fait chefs de ménage, ce qui les pousserait donc à rester en activité.

En revanche, l'indicateur d'isolement est en relation seulement avec l'exercice d'une activité par les hommes. Ceux qui n'effectuent pas de transfert et ne sont pas pauvres ont 60% de chances de moins de travailler que ceux qui n'effectuent pas de transfert et qui sont pauvres. De même ceux participent aux transferts ont 47% de chances de ne pas travailler.

Enfin on retrouve la variable du statut familial et la position « autre membre du ménage » qui est en relation avec une moindre probabilité d'être actif. Le fait d'être inactif, toutes choses égales par ailleurs, augmente probablement le risque d'être en situation de « dépendant » dans un ménage. Ces personnes sont essentiellement des parents (ascendants, oncles, frères et sœurs) qui

sont très âgés. En effet, l'âge médian des individus considérés comme autres membres du ménage est de 70 ans contre 60 ans chez les épouses et 65 ans parmi les chefs de ménages.

TABLEAU 11 : RAPPORT DE RISQUES D'EXERCER UNE ACTIVITÉ À 55 ANS ET PLUS

Caractéristiques sociodémographiques	Ensemble	Hommes	Femmes
<i>Âge</i>			
55-59 ans (réf.)			
60-69 ans	0,603*	1,038	0,470**
70-79 ans	0,284***	0,355**	0,268***
80 ans et +	0,120***	0,209***	0,073***
<i>Sexe</i>			
Homme (réf.)			
Femme	1,205		
<i>Milieu de résidence</i>			
Rural (réf.)			
Lomé	0,130***	0,057***	0,204***
Autres villes	0,509***	0,314***	0,733
<i>Nombre d'enfants vivants</i>			
0-3 enfants	0,853	0,885	0,895
4-6 enfants (réf.)			
Plus de 7 enfants	1,211	0,731	1,766*
<i>Nombre d'adultes actifs dans le ménage</i>			
Pas d'adultes	0,505*	0,624	0,492*
1-2 adultes (réf.)			
3-4 adultes	1,132	1,150	1,201
5 adultes et +	1,068	1,339	0,901
<i>Taille du ménage</i>			
Moins de 5 personnes	1,833*	1,661	1,976*
5-9 personnes (réf.)			
10 personnes et plus	1,751*	1,919	1,661
<i>Indicateur d'isolement</i>			
de transfert démuné (réf.)			
de transfert non démuné	0,748	0,400**	1,074
exclu du transfert	0,618**	0,531*	0,638
<i>Statut matrimonial</i>			
En union (réf.)			
Hors union	0,578*	0,5016	0,557
<i>Statut familial</i>			
Chef du ménage (réf.)			
Épouse/époux du chef de ménage	0,661		0,639
Autre membre	0,311***	0,271***	0,329***
Nombre d'observations	1281	603	678
LR chi2(29)	254,22	116,86	148,04
-Log likelihood	589,64848	235,38487	338,95359
*(p<0,05), ** (p<0,01), *** (p<0,001)			

Vue d'ensemble

Les données collectées lors de l'enquête menée en 2000 au Togo sont importantes à plus d'un titre. Tout d'abord elles permettent de dresser un bilan de la situation familiale et de la poursuite de l'activité productive des personnes âgées, y compris les très âgées. Il n'y a pas beaucoup de données qui en Afrique se sont intéressées à enregistrer ces données pour des hommes et des femmes de 55 à 85 ans, voire même plus, puisque tous les individus même les plus âgés ont participé à l'enquête. Par ailleurs des données sur les échanges de prestations, en monnaie ou en nature, entre les personnes âgées et ceux qui les entourent peuvent être associées aux données sur l'activité. Bien que les prestations n'aient pas été quantifiées, le fait qu'elles existent, leur nature, les liens familiaux des personnes impliquées dans ces échanges sont autant de connaissances intéressantes pour évaluer la situation des personnes âgées.

Cette communication représente un premier essai d'analyse de ces données. La construction d'un indicateur d'isolement porte un éclairage renouvelé sur les solidarités familiales dans la société togolaise. Un des résultats les plus importants de l'enquête est de mettre en évidence que 36% des hommes et 40% des femmes sont dans la catégorie « vulnérable » c'est-à-dire qu'ils ne sont pas impliqués dans des échanges et vivent dans un logement très peu équipé. On apprend aussi que les échanges d'aide sont différenciés selon le sexe. Un peu moins d'un homme sur cinq et un peu moins d'une femme sur trois reçoit une forme ou une autre d'aide. Par contre un tiers des hommes offrent de l'aide et seulement environ une femme sur six.

L'activité des personnes âgées est bien mise en évidence par les taux d'activité au-delà de 65-70 ans. Elle est un peu plus élevée pour les hommes que pour les femmes, mais aux grands âges (80 ans et plus) on peut se demander s'il s'agit d'une activité réelle ou d'une déclaration d'activité, relevant plus d'un désir de maintenir un statut que d'une activité productive au sens strict du terme.

Les modèles que nous avons construits sont encore des essais provisoires dont l'un des résultats est de montrer que les variables familiales (nombre d'enfants des enquêtés, nombre d'actifs du ménage, etc.) ont assez peu de relation avec la probabilité d'être en activité ou la probabilité d'être dans une catégorie de population âgée vulnérable, résultat quelque peu contre-intuitif dans le contexte africain qu'il faudra chercher à expliquer avec plus de précision, nos modèles étant encore des essais provisoires.

Malgré la situation de plus en plus difficile que vivent les familles togolaises au quotidien, la prise en charge des plus âgés reste très valorisée, notamment sous forme d'accueil résidentiel. Il n'y a aucune structure institutionnelle pour le grand âge, pourtant il n'y a pratiquement pas de personnes âgées vivant seules. Néanmoins, pour certaines familles cette prise en charge peut devenir de plus en plus problématique en raison de l'accroissement des situations de pauvreté et des migrations vers les villes.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMCHAK Donald, 1989. « Population aging in Sub-Saharan Africa: The effects of Development on the Elderly », *Population and Environment*, vol. 10, n° 3, spring, p. 162-176.
- ADAMCHAK Donald, 1999. « Meeting the needs of the poor elderly in Zimbabwe and Namibia » in : Robert Cliquet and Mohammed Nizzamuddin (ed.). *Population ageing*,

- Challenges for policies and programmes in developed and developing countries, p. 183-205. – UNFPA, CGBS, Leuven, 301 p.
- AKA Kouame, 1990. – Le vieillissement de la population en Afrique. – IRDC, Hull, Canada, 46 p.
- ATTIAS-DONFUT Claudine et ROSENMYER Léopold (sous la dir.), 1994. – Vieillir en Afrique. – Paris, PUF, 353 p.
- LOCOH Thérèse, 1995. - Familles africaines, population et qualité de la vie. - Paris, CEPED, 48 p. [Coll. Les dossiers du CEPED, n° 31].
- LOCOH Thérèse et MAKDESSI Yara, 1996. – Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne. - Paris, CEPED, 48 p. [Coll. Les dossiers du CEPED, n° 44].
- LOCOH Thérèse et VALLIN Jacques, 1998. – Afrique noire : la baisse de la fécondité. – Paris, INED, Population et Société, n° 338.
- LOCOH Thérèse et VANDERMEERSCH Céline, 2006. – « La maîtrise de la fécondité dans les pays du tiers monde », in : Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (dir.), *Démographie : analyse et synthèse : Histoire des idées et politiques de population*, volume VII, chapitre 102, p. 193-250. Paris, INED, 893 p.
- NOUMBISSI Amadou, 2002. – « Vieillissement de la population en Afrique du Sud : caractéristiques et défis » in Gendreau Francis, Tabutin Dominique et Poupard Maud (dir.) *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, p. 125-141. – Paris, l'Harmattan, 394 p.
- NZITA KIKHELA D., 2002. – « Le vieillissement dans les politiques de population en Afrique Subsaharienne » in Gendreau Francis, Tabutin Dominique et Poupard Maud (dir.) *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, p. 84-97. – Paris, l'Harmattan, 394 p.
- OKOJIE Félix, 1988. - Aging in Sub-Saharan Africa : Toward a redefinition of needs research and policy directions, *Journal of cross-cultural gerontology*, vol. 3, n° 1, p. 3-19.
- SCHOUMAKER Bruno, 2000. – Le vieillissement en Afrique sub-saharienne. *Espace, Populations, Sociétés* 200-3, p. 379-390.
- VANDERMEERSCH Céline, 2002. – « La prise en charge des vieux jours dans le village de Montezo en Côte d'Ivoire (2000) » in Gendreau Francis, Tabutin Dominique et Poupard Maud (dir.) *Jeunesses, vieillesse, démographies et sociétés*, p. 320-335. – Paris, l'Harmattan, 394 p.
- URD-DGSCN, (2002b) – « Famille, migrations et urbanisation au Togo », Fascicule 1 : Résultats de l'enquête quantitative, Lomé 206 p. + annexes.